

# CAMPING MUNICIPAL DE LA MAISON BLANCHE \*\*

22 rue de la Maison Blanche  
85300 LE PERRIER

☎ : 02.51.49.39.23

[camping.maisonblanche@orange.fr](mailto:camping.maisonblanche@orange.fr)

[www.leperrier.fr](http://www.leperrier.fr)



## BULLETIN DE RESERVATION 2020

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_ NE(E) LE \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TEL. \_\_\_\_\_ PORTABLE \_\_\_\_\_ MAIL \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Nom (des accompagnants)	Prénom	Date/lieu de naissance	Date arrivée	Date départ

### Je réserve sur votre camping

Emplacement **sans** électricité  Emplacement **avec** électricité

Tente  Véhicule supplémentaire

Caravane  Camping-car

Nbre total de personnes \_\_\_\_\_ Durée du séjour en nuits \_\_\_\_\_ Heure d'arrivée prévue \_\_\_\_\_

Forfait 1 à 2 personnes  Forfait 3 personnes

Dont adultes : \_\_\_\_\_ enfants + 7 ans : \_\_\_\_\_ enfants - 7 ans : \_\_\_\_\_ enfants - 2 ans : \_\_\_\_\_

Âge des personnes \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Type/marque/modèle/immatriculation véhicule(s) :

\_\_\_\_\_

Caravane / camping-car : (rayer la mention inutile) Immatriculation \_\_\_\_\_

\*Animal : race/catégorie \_\_\_\_\_

Vacciné et tatoué obligatoirement, **Prévoir le carnet de vaccination**

Emplacement souhaité (ordre de préférence):

N°...../...../...../.....

Caution de 10 € sera demandée pour badge de la barrière automatique et pour bracelet de piscine.

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Votre signature précédée de la mention « BON POUR ACCORD »

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement manuel destiné à la gestion du Camping Municipal. Les destinataires des données sont le secrétariat de mairie et le personnel du Camping Municipal. Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Mairie, Place de la Mairie, 85300 Le Perrier.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'EMPLACEMENT

### 1) LE TARIF :

- Le tarif est indiqué sur le document TVA comprise.
- Une REMISE de 10 % est accordée sur le montant du séjour au-delà de 7 nuitées, de 15 % pour un séjour de plus de 15 nuits entre le 11 juillet et le 21 août 2020.

### 2) MODALITE DE PAIEMENT :

- Le montant du séjour sera versé en chèque, carte bancaire, chèques ANCV ou en espèces à l'arrivée. Pour les campeurs ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau, ils devront en informer la veille le bureau d'accueil. Tout départ anticipé ne donnera lieu à aucun remboursement (sauf cause réelle et sérieuse).
- Une caution de 10 euros vous sera demandée à votre arrivée pour : le badge de la barrière automatique et pour le bracelet piscine. La caution sera rendue à la fin du séjour à la restitution des badge et bracelet.

### 3) CONDITIONS DE VENTE :

- La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers sans en prévenir la réception.
- La location ne devient effective qu'avec notre accord.
- Les arrivées sont prises en compte en journée mais aucune installation ne pourra se faire avant 13h00.
- Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes qui l'accompagnent, le règlement intérieur du camping qui est porté à sa connaissance par affichage à l'entrée et à l'accueil du camping.
- Avant tout changement il devra y avoir un accord du personnel du camping.
- Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles.
- Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis à qui de droit.

### 4) INFORMATIONS PRATIQUES :

- **Piscine non couverte (ouverte du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août) :**
  - Réservée UNIQUEMENT aux campeurs munis de leur bracelet. **Les enfants restent sous responsabilité des parents et sous leur surveillance.**
  - Seuls les maillots de bains et les boxers y sont autorisés.
  - Les ballons, planches et grosses bouées sont interdites.
- **Séjour emplacement :**
  - L'emplacement sera disponible à partir de 13h00.
- **Arrivée tardive :**
  - Pour une arrivée retardée (après 20h00), nous souhaitons en être avisés au préalable afin que nous puissions vous accueillir dans de bonnes conditions.
- Le départ emplacement :
  - Au jour fixé par le contrat et avant 12h.
- Tout dépassement entraînera la facturation d'une journée supplémentaire.

**ANIMAUX DOMESTIQUES :** Les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie « chiens d'attaque » sont interdits. Les chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie « de garde et de défense » devront être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Les animaux domestiques sont acceptés sous réserve qu'ils soient tatoués (ou porteur d'une puce d'identification), à jour de leurs vaccins, tenus en laisse ou attachés, en aucun cas ils ne doivent être laissés seuls dans les installations en l'absence de leur maître. Vous devez être en mesure de présenter leur carnet de vaccination.

### SUR LE CAMPING :

- dans la journée les résidents sont tenus d'observer le respect des lieux (environnement) et le voisinage (attention au bruit).
- le cross, les jeux d'eau et de ballons sont interdits.
- la nuit, le silence est impérativement exigé (sous peine d'expulsion) entre 23h00 et 07h30, pas de circulation (vélo ou automobile).